

PROGRAMME DE FORMATION

Optimisation juridique et fiscale de la forme d'exploitation

Comment organiser la mise en société, quel statut juridique adopter, quelle protection du patrimoine, quelle protection par rapport au conjoint, quel sort des liquidités en société, la rédaction adéquate des statuts, les modalités de sortie et de taxation des flux ?

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	190 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissances de base en fiscalité du patrimoine• Connaissances de base en fiscalité des entreprises• Connaissances de base du régime juridique des sociétés• Avoir une pratique du conseil patrimonial
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre les interactions juridiques et fiscales entre le patrimoine personnel et professionnel liées à la forme d'exploitation• Accompagner les clients entrepreneurs quant au choix de la forme juridique d'exploitation• Comprendre les techniques de mise en société• Intégrer les conséquences juridiques et fiscales des modalités de détention de l'immobilier professionnel

Contenu pédagogique:

Les techniques de mise en société d'une entreprise individuelle

- La vente
- L'apport
- La location-gérance

Le choix de la forme sociale

- Sociétés de personnes ou sociétés de capitaux
- La rédaction des statuts
- La transmission des droits sociaux

Le statut du conjoint

- Le conjoint collaborateur
- Le conjoint salarié
- Le conjoint associé

L'immobilier d'entreprise

- L'immobilier d'entreprise de l'entrepreneur individuel
- Immobilier d'exploitation : inscription au bilan ou détention en SCI

Heures réglementaires:

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN : 201900782

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Intervenants:

Thibault PILA, avocat et formateur expert Fidroit

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

